**27ème session de l’EPU**

**Examen d’Algérie - Intervention de la Turquie**

**8 Mai 2017**

Monsieur le Président,

Nous souhations une cordiale bienvenue à la délégation d’Algérie. Nous leur remercions pour leur rapport compréhensif concernant les développements depuis 2012.

La Turquie note avec satisfaction que l’Algérie continue de faire des pas en avant en vue de solidifier les garanties en matière de droits humains pour l’ensemble de ses citoyens. La révision de la Constitution du 7 février 2016 constitue le point culminant du processus engagé en 2011 et portant sur des réformes institutionnelles, politiques et socio-économiques.

L’éducation constitue l’un des domaines où des avancées sont visibles. Le rapport mentionne les efforts réalisés dans le cadre du Plan d’action national concernant les enfants. Dans ce cadre, nous voudrions demander à la délégation algérienne quelles mesures supplémentaires sont envisagées en matière d’amélioration de la qualité de l’éducation.

Nous recommandons aussi :

* De prendre les mesures nécessaires pour assurer l’enregistrement et la scolarisation des enfants nés hors mariage.
* De continuer de lutter contre la violence à l’égard des femmes.
* D’éliminer grâce à des programmes de sensibilisation et en prenant les précautions légales, la discrimination sociale dont les femmes et les filles sont les victimes

Je vous remercie.